

**REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES — 2020**

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée générale annuelle des membres du REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE (Regroupement) tenue dans la salle communautaire de l'île Verte et par conférence téléphonique, le 25 juillet 2020 à 13 h 00.

**PRÉSENCE ET QUORUM**

Gilbert Delage, Louise Deschênes (au téléphone), Marie Gagné, Aline Grenon, Denis Michaud, Louise Newbury, Alix Prentki, Marc Prentki, Gail Richardson et Bastien Vézina.

**Étant tous membres en règle du Regroupement.**

Tous les membres ayant été convoqués et un quorum atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

**ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition faite par Denis Michaud et appuyée par Gail Richardson, il est résolu d'élire Bastien Vézina président et Aline Grenon secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE**

Le président, Bastien Vézina, déclare l'assemblée annuelle ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Gilbert Delage propose, appuyée par Louise Newbury, l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 27 JUILLET 2019**

Les membres ont tous reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2019, avant la présente assemblée. Marie Gagné propose, appuyée par Aline Grenon, de dispenser de la lecture de celui-ci et de l'adopter. Cette proposition, ainsi que le procès-verbal, sont adoptés à l'unanimité.

**4. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019-2020**

Bastien Vézina fait état des activités du Regroupement pendant l'année 2019-2020. Le rapport annuel a été distribué aux membres avant l'assemblée et est annexé à ce procès-verbal.

## **5. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES RÉVISEURS DES REGISTRES COMPTABLES ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU GROUPEMENT**

Le 15 mai dernier, Minnie Dussault et Bernard Gagnon, nommés réviseurs des comptes et des registres comptables lors de la dernière assemblée générale, ont terminé la révision de l'état de la situation financière du Regroupement au 31 mars 2019, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs et du flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Ils ont signé le même jour une confirmation de révision. Le tout a été approuvé par le conseil d'administration le 23 juin.

Les membres du Regroupement ont pris connaissance du projet d'états financiers et de la confirmation de révision avant la date de la présente assemblée.

À la suite d'une proposition faite par Marie Gagné et appuyée par Denis Michaud, il est unanimement résolu que les états financiers soient acceptés.

Les personnes présentes remercient Minnie Dussault et Bernard Gagnon du travail minutieux effectué.

## **6. NOMINATION DES RÉVISEURS DES REGISTRES COMPTABLES POUR 2020/2021**

Minnie Dussault accepte d'agir à nouveau comme réviseur des registres comptables du Regroupement pour l'année 2020-2021. Le conseil d'administration devra trouver un remplaçant pour Bernard Gagnon, qui a accepté de siéger comme administrateur du Regroupement. Il est résolu à l'unanimité de confirmer la nomination de Minnie Dussault et d'autoriser le conseil d'administration à trouver un deuxième réviseur.

## **7. ÉLECTION D'ADMINISTRATEURS POUR 2020-2021**

Les mandats de deux ans de Gilbert Delage, Louise Deschênes, Denis Michaud et Yvon Mercier ont pris fin. En plus, Anne Bérubé, dont le mandat devait se terminer en 2021, a annoncé sa démission. Les autres administrateurs Aline Grenon, Gail Richardson et Bastien Vézina, demeurent en poste jusqu'en 2021.

Aline Grenon informe les membres que Gilbert Delage, Louise Deschênes et Yvon Mercier ont confirmé leur intention de demeurer en poste. Par contre, Denis Michaud ne souhaite pas renouveler son mandat. Aline Grenon informe aussi les membres que Bernard Gagnon accepte de redevenir administrateur afin de terminer le mandat d'Anne Bérubé.

Bastien Vézina et Aline Grenon sont nommés respectivement président et secrétaire de l'élection. Ceux-ci demandent des propositions de nomination.

En plus des trois administrateurs qui ont exprimé leur intention de demeurer en poste, Louise Newbury propose Bernard Gagnon et Marie Gagné.

Bernard Gagnon a confirmé son acceptation par écrit.

Marie Gagné fait part de son refus.

Il n'y a aucune autre proposition.

Le président annonce la fermeture des nominations.

Les mandats des administrateurs suivants sont confirmés :  
Gilbert Delage, Louise Deschênes, Yvon Mercier et Bernard Gagnon. Le mandat des trois premiers prendra fin en 2022, alors que celui de Bernard Gagnon prendra fin en 2021.

Le conseil d'administration 2020-21 sera donc composé de sept administrateurs, soit : Gilbert Delage, Louise Deschênes, Bernard Gagnon, Aline Grenon, Yvon Mercier, Gail Richardson et Bastien Vézina.

#### **8. VARIA**

Aucun ajout.

#### **9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Louise Newbury suggère de modifier les règlements du Regroupement quant au quorum requis pour les assemblées générales annuelles des membres. Le quorum serait équivalent au nombre de personnes présentes. Elle ajoute que la plupart des organismes à l'île Verte ont modifié leurs règlements en ce sens. **Cette suggestion fera l'objet d'étude par le conseil d'administration.**

Louise Newbury suggère également que les états financiers suivants comportent une note explicative concernant l'évaluation des servitudes en faveur du Regroupement.  
**Cette suggestion est approuvée.**

Marie Gagné félicite le conseil d'administration pour le travail accompli durant l'année 2019-2020.

#### **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition faite par Gilbert Delage et appuyée par Denis Michaud, l'assemblée est close à 13 h 45.

#### **ANNEXE A – rapport des activités**

## ANNEXE A

### RAPPORT ANNUEL 2019-2020

En 2019-2020 le Regroupement a principalement travaillé à finaliser les projets de servitude et de réserves naturelles en cours, à l'obtention d'une subvention de Conservation Nature Canada et à explorer de nouvelles avenues de financement.

#### 1. Acquisition de terrain et de servitude de conservation

Le projet de servitude dont la propriétaire est Aline Grenon a été finalisé cette année. Il s'agit d'une servitude de conservation sur un terrain de six hectares entre le chemin de l'île et le fleuve au nord. Le terrain a également été reconnu comme Réserve naturelle par le Québec. Avec l'ajout de ce terrain, le RPIV a réussi à s'assurer de la conservation de 14,1 % des terres de l'île Verte.

#### 2. Terrain Deschênes

Le sentier Deschênes a été accessible à la population l'île et aux touristes l'été dernier. Ayant reçu des commentaires à l'effet que le sentier présentant certaines difficultés, une affiche sera installée sous peu afin de signaler aux marcheurs qu'ils doivent posséder les habilités physiques requises. Nous remercions *Ateliers Chesnel* pour la conception de l'affiche.

La tempête de vent de l'automne dernier a causé des dommages au sentier, laissant sur son passage des arbres arrachés et bloquant le chemin. Le nettoyage a été effectué et heureusement aucun arbre n'a dû être abattu.

La partie du terrain Deschênes qui appartient au RPIV a également été reconnue comme Réserve Naturelle par le Québec.

#### 3. Visites des terrains et servitudes

Chaque terrain ou servitude faisant l'objet d'un acte de conservation est visité chaque année par un parrain ou une marraine assigné à chacun, soit Daniel Dussault (servitude Vally), Denis Michaud (terrain du RPIV et servitude Deschênes) et Gail Richardson (servitude Grenon).

#### 4. Liens et collaboration avec d'autres organismes

Le RPIV a confirmé pour les trois prochaines années son adhésion RMN (Réseau des milieux naturels protégés). Le RMN fait des représentations auprès des gouvernements, entre autres pour que les municipalités puissent être compensées pour les exemptions de taxes accordées aux réserves naturelles. Le RMN a également produit une carte des zones protégées de l'île Verte. Enfin, nous avons participé à des activités de formation du RMN et Aline Grenon y a présenté une conférence sur l'expérience de conservation du RPIV.

Deux représentants de la Fondation de la faune du Québec ont effectué une visite des terrains conservés sur l'île le 6 septembre dernier. Ils ont été accompagnés de Gilbert Delage et de Denis Michaud.

Le RPIV a aussi maintenu ses liens de collaboration avec Horizon Nature Bas-St-Laurent.

## **5. Activités de financement et de promotion**

Le Regroupement a reçu des dons individuels non dirigés de 1, 680 \$, et des subventions totalisant 16 200 \$ accordées par Conservation nature Canada et la Fondation de la faune du Québec. Ces sommes ont notamment été affectées au paiement de services professionnels relatif au projet Grenon, ainsi qu'à la constitution du fonds de gestion relié au projet Vally. La vente en 2019-2020 de l'ouvrage intitulé *Les boucaneries* s'est poursuivi et a donné lieu à des revenus de 180 \$.

Le RPIV a entrepris dans le cadre d'une activité de levée de fond, la vente de billets de tirage pour 3 caisses de vin d'une valeur de 240 \$ chacune. L'objectif était de recueillir un peu plus de 2000 \$. Malheureusement, cette activité a été freinée en raison de la pandémie et nous avons été dans l'obligation de la reporter au 15 décembre prochain. Les personnes ayant déjà acheté les billets doivent les conserver pour le futur tirage.

Le Regroupement venait d'obtenir la confirmation d'un don de Duvetnor de 5 000 \$, payable en deux versements de 2 500 \$ (un en 2020 et l'autre en 2021). La pandémie a durement touché Duvetnor qui doit reporter les versements.

## **6. Le conseil d'administration**

Durant l'année 2019-2020, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Gilbert Delage (vice-président), Aline Grenon (trésorière), Louise Deschênes (secrétaire) ainsi qu'Anne Bérubé, Denis Michaud, Yvon Mercier et Gail Richardson administrateurs et administratrices.

Il y a eu cinq réunions du conseil d'administration. Nos remerciements aux membres du conseil d'administration pour leurs bons conseils, leur aide et leur enthousiasme.

Deux des membres du CA ne renouvelleront pas leur mandat. Il s'agit d'Anne Bérubé et de Denis Michaud. Nous les remercions sincèrement pour leur implication au cours des dernières années. Deux postes d'administrateur sont donc à combler au sein du CA.

## **7. Perspectives 2020-2021**

Au cours de la prochaine année, le principal défi du Regroupement demeure le financement. Nous avons opté pour stabiliser la situation financière avant d'entreprendre un nouveau projet de conservation. Vos dons sont donc essentiels à cette fin. Nous vous remercions de votre appui indéfectible!

Outre la recherche de financement, le Regroupement veillera prioritairement durant l'année 2020-2021, à l'entretien de son terrain et à la protection des terrains qui ont fait l'objet de conservation.

Le renouvellement du conseil d'administration sera aussi parmi les préoccupations immédiates. L'apport de sang neuf dans un organisme comme le nôtre est bénéfique et procure une dose de dynamisme.

**Bastien Vézina, président**